

LE PETIT

Chassère

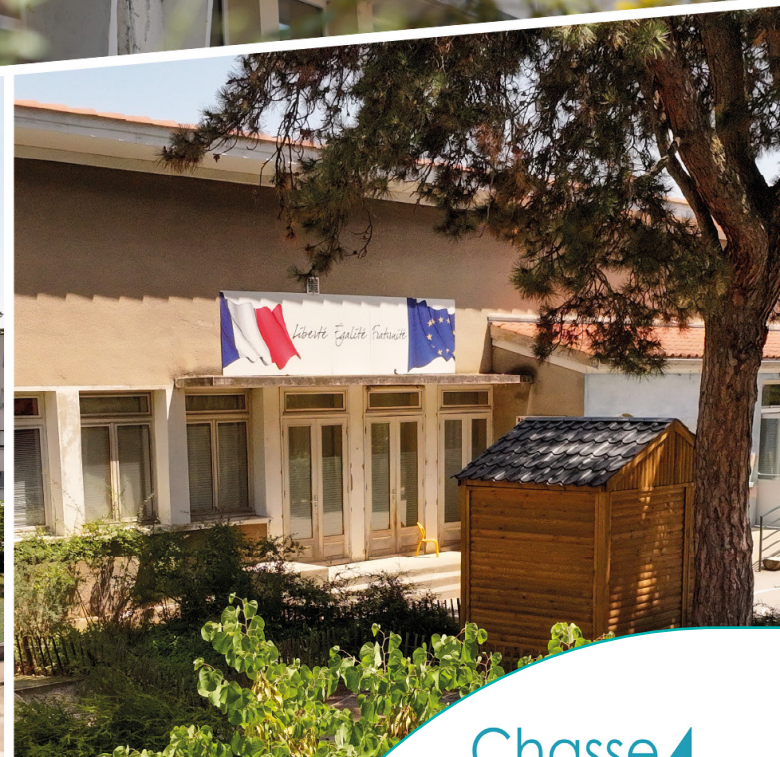
MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

#25

JUILLET
2026



PÉRISCOLAIRE : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2026/2027



Nouvelle
acquisition :
objectif centre-ville
p.11

Coupe de
France de
Joutes
p.19



SOMMAIRE

#25 Magazine de la commune de Chasse-sur-Rhône

04 Retour en images

06 Dossier
• Péri scolaire : les nouveautés de la rentrée 2026/2027

10 C'est voté

11 Nouvelle acquisition
• Objectif centre-ville

12 La vie de la commune

16 En travaux

18 Chasse au rythme des joutes

20 La vie de nos associations

27 Patrimoine

28 Du côté de l'Agglo / Etat-Civil

31 Tribunes

OURS

Magazine trimestriel de la commune de Chasse-sur-Rhône

Tirage : 3 250 exemplaires

Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier
Rédaction : Service Communication
Conception / réalisation : Service Communication

Crédits photos : Ville de Chasse-sur-Rhône / Associations / Freepik / Vienne Condrieu Agglomération / Agence Régionale de Santé / Alpes Isère Habitat / Ministère des Armées et des Anciens Combattants / Ministère de la Culture et de la Communication

Imprimé sur du papier 100% recyclé



Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès
38670
Chasse-sur-Rhône

04 72 24 48 00
www.chasse-sur-rhone.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers Chassères,

Nous arrivons déjà au début de l'été, une période qui marque une première étape importante dans ce nouveau mandat.

Les 100 premiers jours sont désormais derrière nous : ils ont permis de poser les premières bases, de lancer les premières actions et d'engager les dynamiques qui guideront notre projet pour les années à venir.

Ce nouveau mandat marque également une nouvelle étape pour notre magazine municipal, Le Petit Chassère, qui évolue et prend une nouvelle forme.

À travers cette nouvelle version, nous souhaitons continuer à vous informer, à partager les projets en cours et à rendre compte de l'action municipale au plus près de votre quotidien.

Le début de ce mandat a été marqué par une mise au travail immédiate, avec plusieurs chantiers déjà engagés ou en préparation, parmi lesquels la poursuite de la transformation du centre-ville, notamment à travers des acquisitions immobilières, le déploiement du plan de vidéoprotection ou encore la nouvelle organisation du périscolaire. Des actions qui traduisent une volonté d'agir sans attendre, de manière concrète.

Nous poursuivons cette dynamique avec engagement, au service de notre commune et de ses habitants.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 14 juillet pour partager ensemble un moment de convivialité et de rassemblement, dans l'esprit de notre fête nationale.

Avec toute ma détermination,

Christophe Bouvier

Maire de Chasse-sur-Rhône

VOTRE MAIRIE

Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône

04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

13h30 - 17h

RESTONS CONNECTÉS



Imprimé sur papier 100% recyclé



“ Des actions qui traduisent une volonté d'agir sans attendre, de manière concrète. ”

RETOUR EN IMAGES

Les temps forts des derniers mois !



Visite du Sénat
par le Conseil Municipal des Enfants



Cérémonie du 8 mai 2026



Spectacle
« Trois minutes de temps
additionnel »



Inauguration du minibus Visiocom



Projet « capsules temporelles »
des classes de CM2



Goûter des Séniors



Cross des maternelles





UN(E) COORDINATEUR/TRICE SUR CHAQUE ÉCOLE

Chacune des trois écoles disposera d'un(e) coordinateur(trice) périscolaire et permettra **un fonctionnement et une offre d'accueil harmonisée** pour chaque établissement. Cette coordination de proximité permettra :



une présence sur site

d'une personne ressource pour favoriser la communication et assurer le lien entre les familles, l'école et la Mairie



un accompagnement des familles et suivi des situations individuelles



un management de proximité des équipes (ATSEM, animateurs, agent d'entretien)



Magali Petit,
adjointe à l'éducation et au périscolaire



Cette réorganisation des temps périscolaires vise à proposer les évolutions nécessaires pour garantir aux enfants et aux familles de la commune un service périscolaire de qualité. En offrant davantage de souplesse dans les délais d'inscription, une organisation plus lisible de l'accueil, nous souhaitons faciliter le quotidien des parents tout en garantissant aux enfants des activités de qualité dans un environnement structuré et sécurisant.



PÉRISCOLAIRE : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2026/2027

À partir de septembre 2026, la Ville fait évoluer l'organisation du périscolaire afin de proposer un accueil périscolaire **plus qualitatif, plus lisible et mieux adapté aux besoins des enfants et des familles.**

Ces changements s'inscrivent dans une volonté forte : offrir à chaque enfant un temps périscolaire sécurisé, épanouissant et porteur de sens.

DÈS LA RENTRÉE, TOUS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES SERONT DÉCLARÉS AUPRÈS DU SDJES

Le **S**ervice **D**épartemental à la **J**eunesse, à l'**E**ngagement et aux **S**ports est un service de l'État qui garantit :

- un cadre réglementaire sécurisant l'accueil des enfants
- un encadrement adapté
- des activités de qualité



Un encadrement adapté et sécurisé

Respect des taux d'encadrement définis par la réglementation en fonction de l'âge



Un projet pédagogique structuré

Des objectifs pédagogiques clairs pour accompagner le développement et l'épanouissement



Des animateurs qualifiés

Un quota minimum d'animateurs diplômés garantit des compétences professionnelles et une meilleure qualité d'accueil



Des activités variées et enrichissantes

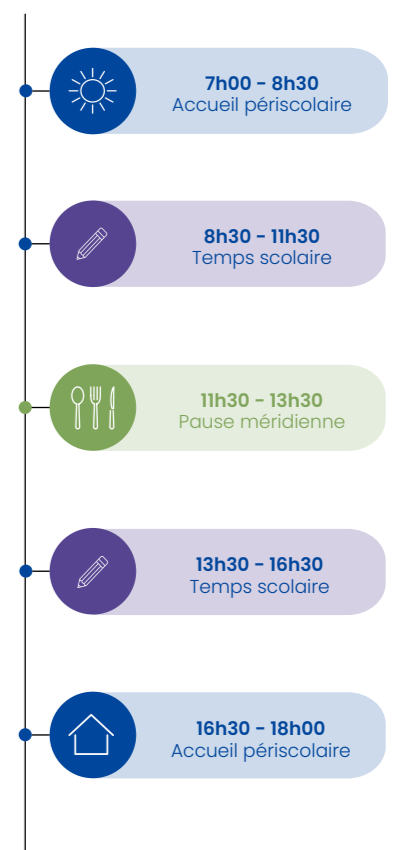
Des activités adaptées, diversifiées et de qualité, respectueuses des rythmes et des besoins de chacun.



À l'occasion du conseil municipal du 1er juin, la municipalité de Chasse-sur-Rhône a acté **la création d'un nouveau poste d'ATSEM** (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), liée à l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école des Georgelières, concrétisant ainsi un engagement pris durant la campagne municipale il y a quelques semaines.

UNE SEMAINE TYPE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI



UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À LA DEMI-HEURE

Afin de permettre une meilleure qualité d'accueil des enfants, et garantir un cadre structuré, le matin, comme le soir, les accueils périscolaires seront découpés par demi-heure. Pour les familles, cela permet d'ajuster les inscriptions en fonction de leurs besoins réels.



LE MATIN (ACCUEIL PÉRISCOLAIRE)

Plusieurs choix d'inscriptions :

De 7h à 8h30

De 7h30 à 8h30

De 8h à 8h30

Accueil possible à 7h / 7h30 ou 8h

Aucune arrivée en dehors de ces horaires
Aucune nourriture acceptée

LE MIDI (PAUSE MÉRIDIANNE)

- **Maternelle** : service à table, en 2 services selon les effectifs
- **Élémentaire** : service en self, plusieurs créneaux horaires

Des activités variées

- Activités manuelles autour de thèmes ou de projets
- Activités sportives, jeux collectifs
- Jeux de société et quizz

LE SOIR (ACCUEIL PÉRISCOLAIRE)

NOUVEAUTÉ : Plusieurs choix d'inscriptions !

De 16h30 à 17h

De 16h30 à 17h30

De 16h30 à 18h

De 16h30 à 18h (étude surveillée)

Départ possible à 17h, 17h30 et 18h

Aucun départ en dehors de ces horaires



RAPPEL

Les temps d'accueil périscolaires sont proposés aux familles en fonction de leurs besoins et restent facultatifs.



Cette nouvelle organisation a été pensée pour offrir un accueil périscolaire **plus structuré et mieux adapté aux besoins des familles**.

En définissant des horaires d'arrivée et de départ précis, elle permet de garantir **un meilleur encadrement des enfants, de renforcer leur sécurité et de proposer des activités de qualité sur chaque temps d'accueil**.

Elle apporte également davantage **de souplesse aux familles** grâce à des créneaux d'inscription **adaptés aux différents rythmes de vie**.

DES MODALITÉS QUI ÉVOLUENT

Des grilles tarifaires mises à jour à la demi-heure

Au-delà de l'organisation des temps d'accueil, plusieurs évolutions viennent accompagner cette rentrée 2026/2027.

Tarification, modalités de paiement et gestion des réservations ont été adaptées afin de simplifier les démarches des familles et d'améliorer le fonctionnement du service.

PÉRISCOLAIRE MATIN

QF	7h - 8h30	7h30 - 8h30	8h - 8h30
0 à 750€	0,60 €	0,40 €	0,20 €
751 à 900€	0,75 €	0,50 €	0,25 €
901 à 1 350€	0,90 €	0,60 €	0,30 €
1 351 à 1 500€	1,20 €	0,80 €	0,40 €
1 501 à 2 000€	1,65 €	1,10 €	0,55 €
+de 2000€	2,10 €	1,40 €	0,70 €

PÉRISCOLAIRE SOIR

QF	16h30 - 17h	16h30 - 17h30	16h30 - 18h
0 à 750€	0,20 €	0,40 €	0,60 €
751 à 900€	0,25 €	0,50 €	0,75 €
901 à 1 350€	0,30 €	0,60 €	0,90 €
1 351 à 1 500€	0,40 €	0,80 €	1,20 €
1 501 à 2 000€	0,55 €	1,10 €	1,65 €
+de 2000€	0,70 €	1,40 €	2,10 €

PAUSE MÉRIDIANNE (repas compris)

QF	0 à 750€	751 à 900€	901 à 1 350€	1 351 à 1 500€	1 501 à 2 000€	+de 2000€
11h30 - 13h30	1,00 €	2,00 €	2,40 €	2,80 €	3,50 €	3,90 €



TARIF FAMILLE DÉGRESSIF

Un tarif dégressif est proposé sur votre facture de périscolaire :

pour votre 2^{ème} enfant : -30%
à partir du 3^{ème} enfant : -50%



UN NOUVEAU MOYEN DE PAIEMENT

Pour la rentrée 2026, les familles pourront opter pour le **prélèvement automatique**, une méthode simple, et sécurisée. Un prélèvement unique aura lieu entre le 10 et le 15 de chaque mois.



Le délai de réservation ou d'annulation **passe de 72h à 48h** (jours ouvrables scolaires). Une évolution qui apporte **davantage de souplesse aux familles** tout en préservant la bonne organisation du service.

+ D'INFOS À PORTÉE DE CLIC !

Règlement

Consultez le règlement périscolaire



Site internet

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet



Portail Famille

Gérez vos réservations et vos inscriptions en ligne



C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



EN BREF

- Une ATSEM dans chaque classe adoptée
- Nouvelle organisation du périscolaire dès septembre
- Acquisitions immobilières au centre-ville finalisées
- Budget supplémentaire adopté



Une ATSEM dans chaque classe

Le Conseil Municipal a voté la création d'un nouveau poste d'ATSEM afin d'apporter un renfort pour le bien-être des écoliers et permettant la présence d'une ATSEM pour l'ouverture d'une nouvelle classe

→ [Détail page 7](#)



L'organisation périscolaire repensée

La Ville a validé l'évolution de l'organisation périscolaire pour la rentrée 2026/2027. Cette nouvelle organisation apportera plus de flexibilité et de souplesse aux familles.

→ [Plus d'informations pages 6 à 9](#)



Acquisitions immobilières au centre-ville

La commune, via EPORA, a finalisé l'acquisition de l'ensemble immobilier comprenant «Le Bizertin», plusieurs logements et un terrain non bâti de 1 000m².

→ [Plus d'informations page 11](#)



Budget supplémentaire et nouveaux investissements

A la suite de l'obtention de plusieurs subventions, le Conseil municipal a adopté un budget supplémentaire permettant d'ajuster les crédits de l'exercice 2026 et de renforcer certains investissements municipaux.



Prochains conseils municipaux

LUNDI 6 JUILLET
LUNDI 28 SEPTEMBRE



SALLE JEAN MARION



1 séance du Conseil municipal s'est tenue depuis le dernier Petit Chassère : 1er juin 2026

Retrouvez les comptes-rendus de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur www.chasse-sur-rhone.fr/Conseil-Municipal



Retrouvez le procès verbal et les délibérations du dernier conseil municipal

UNE NOUVELLE ACQUISITION OBJECTIF CENTRE-VILLE

La Ville de Chasse-sur-Rhône poursuit sa démarche de **revitalisation du centre-ville** et vient de franchir une étape importante avec **l'acquisition des murs du bar-restaurant-PMU « Le Bizertin »**, de logements et d'un terrain non bâti.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE

Situé au cœur de la commune, cet ensemble immobilier représente environ **1 000 m²**.

Cette acquisition s'inscrit dans la convention de veille et de stratégie foncière conclue **avec Vienne Condrieu Agglomération et EPORA**. Elle permet à la collectivité de conserver une capacité d'action sur un secteur clé du centre-ville et de préparer l'avenir du territoire.

CHIFFRES CLÉS

1 000 m²

de foncier maîtrisés par la commune

350 000 €

mobilisés pour cette acquisition

PRÉPARER LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

Plusieurs réflexions sont engagées autour de ce secteur afin de construire un cœur de ville attractif, dynamique et agréable à vivre :

- Réalisation de logements adaptés aux besoins des habitants
- Développement de nouvelles activités économiques en rez-de-chaussée
- Un développement urbain maîtrisé
- Maintien d'une vie de proximité avec des commerces et services de qualité

LE STATIONNEMENT, AU COEUR DES RÉFLEXIONS

Des solutions sont actuellement à l'étude afin de répondre aux besoins futurs **tout en préservant un espace public agréable et fonctionnel**. Parmi les solutions envisagées figure notamment **la réalisation de stationnement en sous-sol**.



Rémy Langlois, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire et l'habitat

“ La volonté municipale est claire : il n'est pas question de reproduire des modèles urbains massifs ou déconnectés du cadre de vie souhaité pour la commune. Les futurs projets visent à maintenir une ville à taille humaine, qui respecte son identité et son esprit de village.

Cette démarche constitue une étape importante dans la revitalisation du cœur de ville, avec une ambition claire : accueillir des commerces de proximité et préparer un centre-ville vivant et végétalisé autour de la future école.

LA VIE DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE |

LES CLASSES DE CM2 ACTEURS DE LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, les élèves de CM2 de l'école Pierre Bouchard ont pris une part active à ce moment de mémoire et de transmission.

Dans le cadre de leur travail sur la Seconde Guerre mondiale, ils ont lu le poème « Liberté » de Paul Éluard ainsi qu'un extrait de Paroles d'étoiles, consacré aux témoignages d'enfants cachés durant la guerre.

Les élèves ont également clôturé la cérémonie en interprétant la chanson « L'avenir est un long passé » du groupe Manau, offrant un moment particulièrement apprécié par les personnes présentes.



Pour retrouver les paroles de la chanson « L'avenir est un long passé » de Manau

scannez le QR-Code ci-contre



DAYYAN BOULEMTAFES MÉDAILLÉ DE BRONZE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Le 17 avril 2026, Dayyan Boulemtafes a décroché la médaille de bronze des Championnats d'Europe de judo dans la catégorie des moins de 73 kg.

À seulement 20 ans et pour sa première participation à une compétition continentale senior, le jeune judoka français a créé la surprise en s'imposant lors du combat pour la troisième place face à Joan-Benjamin Gaba, champion du monde en titre.

Une performance remarquable pour celui qui a découvert le judo au sein de la section judo de la MJC-EM de Chasse-sur-Rhône, où il a effectué ses premiers pas sur les tatamis. Vous pouvez retrouver le portrait de Dayyan dans le numéro 23 du Petit Chassère de janvier 2026.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS À LA DÉCOUVERTE DES INSTITUTIONS

Le mercredi 20 mai, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris la direction de Paris accompagnés par des élus et des agents municipaux pour une journée placée sous le signe de la citoyenneté et de la découverte.



Au cours de cette sortie, ils ont notamment visité le Sénat aux côtés de Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère, découvert le Musée du Quai Branly, le Trocadéro ainsi que Notre-Dame de Paris.

Une expérience enrichissante qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement des institutions françaises, tout en découvrant quelques-uns des sites emblématiques de la capitale.



UN GOÛTER CONVIVAL POUR NOS SENIORS

Le traditionnel goûter des seniors, organisé par le CCAS, a rassemblé de nombreux participants au Bassin Nautique pour un après-midi chaleureux et festif.

Au programme : musique, échanges et gourmandises partagées dans une ambiance conviviale et le goûter, préparé et servi par les jeunes de l'Association Prevenir.

Un moment privilégié pour se retrouver et renforcer le lien social.



PLAN CANICULE : LE CCAS MOBILISÉ

Face aux fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a activé son plan canicule. Les élus et les services municipaux prennent quotidiennement contact avec les personnes fragiles inscrites sur le registre communal afin de s'assurer de leur bien-être et d'identifier leurs éventuels besoins.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche ?

☎ 04 72 24 48 02

@ secretariat.ccas@chasse-sur-rhone.fr

PAS DE RÉPIT POUR LES MOUSTIQUES : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

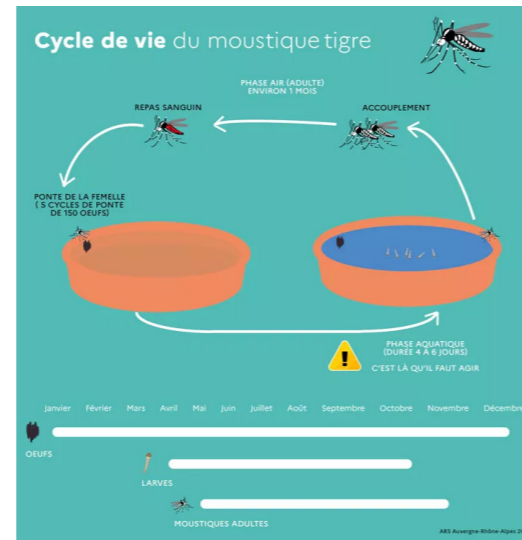
Présent sur notre commune depuis plusieurs années, le moustique tigre est reconnaissable à sa petite taille et à ses rayures noires et blanches. Au-delà de la gêne occasionnée par ses piqûres, il peut être vecteur de maladies comme la dengue ou le chikungunya.

La Ville agit depuis plusieurs années pour limiter sa prolifération, notamment grâce à l'installation de pièges à CO2 et au soutien à l'achat de pièges pour les particuliers. Mais la lutte passe avant tout par la suppression des gîtes larvaires, ces petites réserves d'eau stagnante dans lesquelles le moustique pond ses œufs.

COMMENT AGIR ?

- Éliminez les eaux stagnantes : soucoupes, gouttières encombrées, regards, seaux ou objets pouvant retenir l'eau.
- Lorsque cela n'est pas possible, couvrez les réserves d'eau avec une toile ou une moustiquaire.

Ces gestes simples sont les plus efficaces pour réduire durablement les populations de moustiques tigres (rayures noires et blanches sur les pattes) et communs. La lutte contre le moustique tigre est une responsabilité collective. En adoptant les bons réflexes dans nos jardins, nos cours et nos balcons, nous contribuons tous à préserver notre qualité de vie et à protéger la santé de chacun.



ARRACHAGE DE L'AMBROISIE : UN GESTE POUR LA SANTÉ DE TOUS

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen, très allergisant, provoque chaque année de nombreux troubles entre août et octobre : rhinites, conjonctivites, toux ou crises d'asthme. Présente sur les terrains nus, les bords de routes, les chantiers ou encore dans les jardins, elle se reconnaît à ses feuilles très découpées. Une seule plante peut produire plusieurs millions de grains de pollen.

COMMENT AGIR ?

- Vous êtes propriétaire ou gestionnaire du terrain ? Arrachez les plants avant leur floraison, de préférence avec des gants.
- Vous constatez la présence d'ambrosie sur un terrain public ou privé ?



Signalez-la via l'application ou le site Signalement Ambrosie :

<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/>

Vous êtes intéressés pour agir en commun avec la Mairie ?

Signalez-vous auprès des services via accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr ou au 04 72 24 48 00, pour participer à des démarches participatives et mutualisées.



RÉSIDENCE LES MÉLODIES

DÉMARRAGE DE LA COMMERCIALISATION

Vente de logements en accession sociale à la propriété

Dans le cadre de son projet immobilier au quartier du Château, Alpes Isère Habitat (AIH) propose une partie des logements à la vente.



LE PROJET

Ce programme ambitionne une qualité de vie appréciable pour les futurs habitants du quartier du Château.

Situé à proximité des équipements publics (écoles, gare, pôle culturel), ce programme s'inscrit dans un environnement offrant un accès facilité aux services et aux équipements du quotidien.

DU T2 au T4

- > T2 à partir de **139 000 €**
- > T3 à partir de **172 000 €**
- > T4 à partir de **260 000 €**

Démarrage des travaux à l'automne 2026



LES ATOUTS

- 6 bâtiments**
dont 3 de 3 étages en accession sociale (bâtiments D, E, et F)
- Du T2 au T4**
une belle variété de logements avec rez-de-jardin et terrasses
- Un cadre vert**
un îlot végétalisé et un jardin collectif pour profiter de la fraîcheur
- Logements lumineux**
de faible hauteur s'ouvrant sur le Pilat et les monts du Lyonnais
- Résidence sécurisée**
un environnement privatif et sécurisé
- Performance durable**
conforme aux dernières normes environnementales et thermiques

Plus d'informations :

M. Sylvain Thorez

06 37 57 26 82

sylvain.thorez@alpesshabitat.fr



EN TRAVAUX

Retrouvez à chaque parution un résumé des principaux travaux qui ont été réalisés sur la commune

Fleurissement des espaces verts communaux

Confortement des talus par enrochement sur la Montée des Estournelles

Réfection partielle de l'enrobé du chemin de Saulaie

Réfection partielle de l'enrobé de l'avenue Frédéric Mistral

AVANT

APRÈS

Entretien et curage du bassin de joutes

CHASSE AU RYTHME DES JOUTES



Le week-end du 25 et du 26 juillet, le bassin nautique de la Ville de Chasse-sur-Rhône accueillera **les finales de Coupe de France de joutes lyonnaise et givordine**. Un événement organisé par les **Sauveteurs de Chasse-sur-Rhône** et qui réunira **les 4 meilleures équipes des deux disciplines dont les équipes chassères**.



PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 25 JUILLET

14h Critérium exhibition des écoles de joutes

17h Remise des récompenses

18h 1ère Coupe féminine

Pause repas

21h30 Remise des récompenses

DIMANCHE 26 JUILLET

8h Pesée au bassin

10h Début de la compétition

19h Remise des récompenses



L'organisation des différentes manifestations a toujours été réalisée avec le plus grand sérieux par les sociétaires. Les challenges disputés chaque année au mois de juin au bassin nautique constituent une référence au sein de la Ligue Rhône-Alpes, tant par la qualité de l'organisation que par celle du matériel mis à la disposition des sportifs.

C'est au regard de ces compétences que les instances fédérales nous ont confié l'organisation de nombreuses compétitions :

- Finales du championnat de France en 1976, 1985, 2001 et 2011
- Finales de la Coupe de France en 1991, 1995, 2016 et 2022
- Nombreuses demi-finales de Coupe et de championnat

Fort de ces expériences, nous avons obtenu l'organisation des finales de la Coupe de France.

Face à la motivation des jeunes pour relever une nouvelle fois ce défi exceptionnel, toute l'équipe a répondu présente !

Damien Normand
Président des Sauveteurs de Chasse



Les joueurs de Chasse-sur-Rhône participeront à leur **37^{ème}** finales de coupe de France et tenteront de **la remporter pour la 11^{ème}** fois.



Vous pouvez retrouver les **Sauveteurs de Chasse** sur Facebook et Youtube pour ne rien manquer de leur actualité

Facebook



YouTube



SAUVETEURS DE CHASSE

Les rameurs ont repris le chemin de la compétition début avril
La 1ere partie de saison a été fructueuse au niveau des résultats

4 jeunes ont participé aux différents criteriums Bancel Margot en débutantes
En Benjamins Allegre Léna 3 victoires
En Benjamin Amine 2 - 2eme places
En minimes Filles 2 victoires
Ils ont remporté 3 challenges

Chez les grands pas moins de 8 podiums sur les deux 1ers championnats
Normand Justine / Clechet Garance 3eme en Vitesse
Laurent Maeva / Normand Emilie surclassées en Seniors Championne en Marinière et 3eme en Vitesse
Zok Astrid/ Cutzack Matrat Dorothée 2eme en Marinière
Gregory et Damien NORMAND Champion en Marinière et 2eme en Vitesse
Combaluzier Thierry / Zok Cedric 2eme en Marinière et 3eme en Vitesse

À la coupe de France suite à un problème technique notre équipe 1 termine 3eme et l'équipe 2 finit 7eme

Place à la joute sur ce mois de juin avec en points d'orgue l'organisation de la finale de la coupe de France à domicile les 25 et 26 juillet et la finale du championnat de France fin août chez nos voisins givordin.

Le bureau



GS CHASSE BASKET

Merci SERGE !

Après plus de 40 années passées au club, il a décidé de raccrocher ses baskets. Après avoir fait grandir le club en passant de 10 à 200 licenciés, après avoir créé la section Baby Basket, après avoir initié la professionnalisation des entraîneurs, après avoir œuvré 20 ans en tant que président, Mr Serge CARRAS prend sa retraite sportive. Tous les mots ne suffiront pas à exprimer tout le respect que j'ai pour cet homme. Alors je n'en dirai qu'un seul : MERCI !!!
Tout le GS CHASSE BASKET s'associe à moi pour te souhaiter de profiter pleinement de tes proches.



Que vous soyez compétiteur ou loisir, tout petit ou plus âgé, en pleine forme ou en convalescence, le GS CHASSE BASKET vous accueille et vous propose une activité adaptée.

- 180 licenciés
- 10 équipes, des U9 aux vétérans
- 1 école de Basket accessible dès 3 ans
- Des entraîneurs diplômés
- 1 école d'arbitrage
- 1 section Basket Santé encadrée par une diplômée STAPS-APAS
- Des bénévoles motivés

N'hésitez plus, venez essayer ! Nous recrutons pour compléter toutes nos équipes.

NOUVEAU : Le GSCB ouvre une section « non compétitive » pour les jeunes à partir de 7 ans. Des entraînements sans pression, une ambiance détendue, tu progresses à ton rythme, tu joues au Basket sans contrainte et sans match le week-end
Si vous êtes intéressé, contactez-nous : 06.86.06.82.92 – gschassebasket@gmail.com

Retrouvez le planning des séances, les tarifs et dossier d'inscription, et toutes les infos sur notre site internet www.gschassebasket.fr et sur les réseaux sociaux.

A très vite au gymnase !

Laurent RENAUD
Président



CH'ASS. MAT. ET LES PETONS

C'est avec une immense joie que l'équipe de Ch'Ass. Mat. et les Petons a présenté « Peton, au pays des rêves! » avec une rétroprojection des plus beaux moments vécus ensemble.

Merci à Christophe Charles (vice-président de l'Isère, canton Vienne 1), à Julie Guillot (puéricultrice), aux responsables du RPE, aux parents des Petons, aux élus, ainsi qu'aux résidents de l'Ehpad et leur personnel soignant pour leur présence, leur soutien et leurs félicitations. L'association a clos l'année par ce spectacle imaginé par nos 11 assistantes maternelles chassères, Charni Afifa, Estatof Sylvie, Merillou Laury, Calzado Chloé, Imerzoukene Saliha, Pereira Sabine, Branche Laurine, Boukhari Anissa, Belaid Thafath, Chabanol Noémie et Bertel Gaby, dont l'engagement au service de l'éveil et du bien-être de nos petons est inestimable. Un pot de l'amitié a scellé ce succès dans la convivialité.

Rendez-vous en septembre avec deux nouvelles adhérentes pour de nouvelles aventures à partager !



SOU DES ÉCOLES LAÏQUES DE CHASSE SUR RHÔNE

L'année scolaire s'est terminée en beauté avec la traditionnelle fête des écoles !
Cette année nous avons bénéficié d'une belle mobilisation !

Merci à tous pour votre participation !

L'AG se déroulera très probablement le jeudi 24 septembre (date et lieu à confirmer)

N'hésitez pas à venir à notre rencontre , nous sommes une équipe dynamique !

Le premier challenge de la rentrée sera d'organiser une fête d'Halloween aussi réussie que l'année dernière !

A bientôt

L'équipe du Sou des Ecoles

Céline DEL OLMO
Présidente du Sou des Ecoles 06 70 07 81 26
soudesecoleschassesurhone@gmail.com
www.facebook.com/soudesecoleschassesurhone





L'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE » !

Le jeudi 21 mai 2026 a eu lieu une assemblée générale Extraordinaire afin de modifier un article des statuts permettant de rendre plus accessible l'entrée au Conseil d'Administration. A la suite s'est tenue la traditionnelle Assemblée Générale Ordinaire présentant le rapport de la présidente, Mme Martine SAUVAGE, le rapport d'activité et financier de l'association. Près de 150 personnes étaient présentes pour partager ce moment riche en innovation : le rapport financier a été présenté sous la forme du jeu « Qui veut gagner des millions ? » par un administrateur (Nolan BESSON) et notre expert-comptable, le rapport d'activité a été réalisé par l'équipe des salariés sous forme d'un VLOG avec un petit euh... jeu ! Félicitations aux 4 nouveaux membres du Conseil d'Administration « Membres actifs » élues : Gratianne BROSSE, Christine CARRAS, Aïcha GACEM et Asma ILGHET. Elles vont pouvoir REPRÉSENTER la voix des habitants et des adhérents, DECIDER de grandes orientations et des projets du centre, PARTAGER leurs compétences, CRÉER DU LIEN au sein de l'équipe conviviale et engagée.

Une fête des jardiniers et jardinières « extraordinaires » !

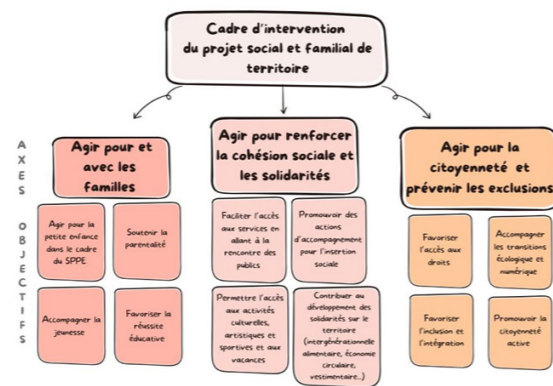
Le jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 a eu lieu la traditionnelle fête des jardiniers et jardinières mais cette année a été extraordinaire avec des nouveautés qui ont régalé plus de 400 écoliers !!! Malgré une météo capricieuse, les animateurs, les bénévoles, les enseignants, les ATSEM, les AESH, les parents accompagnateurs se sont organisés pour accompagner les élèves de maternelle et CE1 à découvrir cet espace de manière ludique avec des ateliers pédagogiques divers et variés autour de l'environnement, de la faune et la flore.



Le prochain rendez-vous avec les élèves c'est pour le petit déjeuner pédagogique le jeudi 15 octobre 2026 sur la place Jules FERRY. Si vous souhaitez donner de votre temps pour vivre une expérience extraordinaire : contactez Nassera.

Une fête de l'été sur le thème de la Famille et des couleurs

Le vendredi 19 juin 2026 a eu lieu la traditionnelle fête de l'été au Château avec des surprises : les enfants et leurs parents ont pu, en famille, entre voisins, entre habitants, pour s'affronter, se mesurer, se dépasser autour de jeux d'adresse, de mémoire...d'un baby-foot géant, de kart à pédales... Des points collectés tout au long des épreuves ont permis aux participants de gagner des pistolets à eau, des bulles et des boissons... La buvette a notamment permis de financer plusieurs projets : celui des jardiniers (sortie et d'achat de graines de tomates au pouvoir magique !) ainsi que celui des jeunes (« La Vida Loca » séjour en Espagne cet été)...La paëlla, réalisée par un traiteur local de qualité, est toujours autant appréciée. Vous avez un projet (une activité, une sortie, un séjour) ? Donnez vie à vos idées ! Le centre social vous accompagne à le réaliser. L'accompagnement dans l'organisation, la recherche de budgets, de logistique...



Le renouvellement du projet social, dont le projet Familles (2027-2030)

Le projet social, dont le projet Familles constitue la clé de voûte du centre social, repose sur une approche transversale visant à répondre à la fois aux besoins des familles et des habitants ainsi qu'aux attentes collectives. Il s'agit donc d'un document-outil essentiel pour accompagner la vie du centre. »



Toute l'équipe du centre social vous souhaite un bel été !

Des habitudes perturbées

Cet été s'annonce chaud au niveau climatique. Pour les chrétiens qui pratiquent, il s'annonce également perturbé. Pendant les mois de juillet et d'août, plusieurs messes dominicales vont être supprimées dans notre paroisse, par manque de célébrants : les prêtres, aussi, ont le droit de se reposer et de prendre des vacances ! Les fidèles qui habitent Chasse doivent se tenir informés de toutes ces modifications. Elles sont mentionnées dans « L'Infoparoiisse » mensuel que beaucoup reçoivent par mail, et qui est affiché à la porte de l'église.

Un nouveau prêtre résidant à Chasse

A partir du mois de septembre, un prêtre va habiter la cure de Chasse qui a récemment fait l'objet de travaux de réhabilitation. Il s'agit du père Robert LOKATIOLO, nommé dans le secteur de Vienne. Originaire de la République Démocratique du Congo, il était affecté précédemment dans une autre paroisse du diocèse de Grenoble-Vienne. Cette mutation s'inscrit dans le mouvement général de nombreux prêtres souhaité par notre évêque. Le père Robert formera équipe notamment avec le père Karel MISSAMOU, déjà présent chez nous. Mais leur activité s'étendra, ainsi que celle des autres prêtres du secteur, au-delà de notre ville et des 6 clochers de notre paroisse.



Pour la rentrée, pensez au caté !

Les inscriptions au catéchisme (enfants de 7 à 11 ans) et à l'éveil à la foi (enfants de 3 à 6 ans) sont ouvertes, pour la prochaine rentrée scolaire. Tous les enfants sont accueillis. Leur parcours s'effectue dans la joie et la découverte, dans des groupes adaptés où les parents sont invités, autant que possible, à s'impliquer. Les parents peuvent se renseigner en contactant directement les catéchistes à leur adresse mail : catesteblandine@gmail.com Ils peuvent aussi nous interroger à l'occasion des messes. Ils pourront enfin nous rencontrer lors du Forum des Associations qui aura lieu le samedi 5 septembre de 9 à 13h sur la place des Écoles (place Jules-Ferry) : nous y serons présents. Par ailleurs, nous rappelons l'adresse mail de la paroisse où chacun peut nous contacter sur tous les sujets de notre ressort : steblandine2vallees@gmail.com

Bon été à toutes et à tous.

CHASSE VOLLEY BALL

La saison s'est terminée en beauté avec nos deux équipes 6x6 qui ont décroché la 1ère et la 3ème place de leur championnats respectifs !

Il y a également eu la première édition de notre tournoi sur herbe 4x4 du 13 juin 2026 ! Une belle réussite, largement saluée par les joueurs comme par les organisateurs, dans une ambiance conviviale et sportive. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à cet événement : bénévoles, partenaires, arbitres, joueurs et supporters. Sans votre implication et votre bonne humeur, cette journée n'aurait pas été un tel succès !



Place désormais à la nouvelle saison ! Les entraînements reprendront dès le mois de septembre, avec des séances d'essai ouvertes à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le volley ou rejoindre notre association. Nous vous attendons nombreux pour partager une nouvelle année de sport, de convivialité et de passion !

Nous serons également présents au forum des associations de la ville de Chasse-sur-Rhône le 5 septembre 2026. N'hésitez pas à passer nous voir !

Un parcours sportif, Artistique et Musical pour tous !!

À la MJC-EM de Chasse-sur-Rhône, chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies et à ses objectifs. Pour faciliter la découverte de notre offre sportive, nos disciplines sont désormais regroupées en trois univers complémentaires, avec un même objectif : bouger, progresser et se faire plaisir.



1 Santé – Bien-être – Posture

Pour entretenir sa forme en douceur et favoriser son bien-être, la MJC-EM propose des activités telles que le Pilates, le Yoga, la Gym douce, le Stretching, la Gym aquatique et, nouveauté cette année, le Taï Chi.

Des disciplines adaptées à tous pour améliorer sa mobilité, sa posture et son équilibre au quotidien.

2 Dynamique – Tonicité – Énergie

Pour développer sa condition physique et renforcer son endurance, la MJC-EM propose des activités telles que le Cuisses Abdos Fessiers (CAF), le Renfo Cardio et le Circuit Training.

Des disciplines accessibles à tous pour se tonifier, se dépasser et rester en forme.

3 Ludique – Convivialité – Plaisir

Le sport, c'est aussi le plaisir de partager un moment convivial. La MJC-EM propose plusieurs activités : Zumba, Aéro Boxe, Badminton et, nouveauté cette année, Zumba Kids.

Que vous recherchiez le bien-être, la remise en forme ou simplement une activité à pratiquer en groupe, chacun peut y trouver sa place.

Une saison riche en échanges et en convivialité pour la section badminton !

La saison 2025-2026 s'achève sur une note très positive pour la section badminton. Les séances hebdomadaires et les traditionnels tournois « salade » ont une nouvelle fois permis d'allier sport et convivialité.

Côté résultats, l'équipe engagée dans le tournoi TUBA (UFOLEP) termine première de la poule D et accède à la poule C pour la saison prochaine. Une belle récompense pour l'ensemble des joueurs.

Félicitations à tous pour cette belle saison !



Les associations PREVENIR et la MJC/EM de Chasse-sur-Rhône au service de notre environnement

Le 3 juin dernier, l'association PREVENIR et la MJC/EM ont officialisé un partenariat visant à organiser des chantiers participatifs au sein du bois du Gorneton.

À l'occasion d'une première matinée de travaux, jeunes et bénévoles ont œuvré ensemble pour entretenir et sécuriser le site : réfection d'escaliers, consolidation de rambardes et nettoyage des abords de la rivière. Une belle initiative intergénérationnelle au service du patrimoine naturel local. La prochaine édition de la Biennale du bois du Gorneton est d'ores et déjà annoncée pour le printemps 2027.



Cette complémentarité entre les activités sportives, artistiques et culturelles constitue l'une des forces de la MJC-EM. Notre ambition est d'offrir à chaque enfant un cadre bienveillant lui permettant de progresser, de s'épanouir et de construire des projets sur le long terme.

À la MJC-EM, la réussite ne se mesure pas uniquement en résultats ou en performances. Elle se traduit avant tout par le plaisir d'apprendre, la confiance acquise au fil des années et le chemin parcouru par chacun.

Vous retrouverez l'ensemble de nos activités, les horaires, les modalités d'inscription et les nouveautés de la saison sur notre site internet :

www.mjc-emchasse.com

Nous vous attendons nombreux pour une nouvelle saison sportive, artistique et culturelle !



PATRIMOINE

Le saviez-vous ?

Il y eut à Chasse un hôpital temporaire municipal, qui portait le n° 105. Il a été installé en septembre 1914, dans les locaux scolaires du Château.



« Une commission administrative fut nommée le 4 octobre 1914 par les membres du Conseil municipal et du Bureau de bienfaisance. Elle fut chargée de l'organisation du personnel, composé d'infirmières militaires et de bénévoles, de l'installation matérielle des locaux, des services de l'alimentation, de la lingerie et du service médical, de la gestion des dons et des prêts faits par les particuliers, la Compagnie des Hauts Fourneaux et les divers ouvriers de la commune. »

Une cinquantaine de soldats arrivèrent le 5 octobre 1914. Cet effectif important se maintint jusqu'en septembre 1915.

Le 4 juillet 1915, un concert fut donné dans le parc du Château au bénéfice des soldats blessés et des mutilés de guerre.



Puis, devant une faible fréquentation, l'hôpital fut fermé le 28 décembre 1915. Les demandes des particuliers souhaitant récupérer les biens prêtés ont accéléré sa fermeture.

Les provisions et objets de cuisine, les médicaments et le matériel du service médical furent remis à l'hôpital des contagieux d'Estressin. Les vêtements furent remis au 99^{ème} régiment d'infanterie à Vienne. Les objets de literie furent restitués à leurs propriétaires.

Le reliquat en caisse était destiné à être distribué, à la fin de la guerre, aux veuves, aux orphelins et aux grands blessés.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC/EM

Toutes ses informations sont tirées du livre de Janine BOUILLET « RACINES ET RÉALITÉS de CHASSE-SUR-RHÔNE »



DU CÔTÉ DE L'AGGLO

ÉTAT - CIVIL

Dans les communes de Vienne Condrieu Agglomération du 19 juin au 4 septembre

34^e ÉDITION

ACCÈS LIBRE & GRATUIT

Ciné été 2026

Marsupilami
Vendredi 19 juin
Vienne - Parc de Gémens
Vendredi 24 juillet
Chonas-L'Amballan
Vendredi 4 septembre
Loire-sur-Rhône

Zootopie 2
Mardi 23 juin
Vienne - Centre socioculturel
La Fabrique Vallée de Gère
Lundi 13 juillet
Chasse-sur-Rhône
Mardi 28 juillet
Vienne - Centre social de Malissol

Elio
Jeudi 25 juin
Pont-Évêque

Le Chant des forêts
Lundi 29 juin
Sainte-Colombe
Jeudi 30 juillet
Vienne - Hôtel de Ville

Les Enfants de la résistance
Mercredi 1^{er} juillet
Les Côtes-d'Arey
Mardi 4 août
Estrablin
Lundi 24 août
Saint-Romain-en-Gier

Chasse gardée 2
Jeudi 2 juillet
Serpaize

Le Rêve américain
Vendredi 3 juillet
Villette-de-Vienne

Super Mario Galaxy Le Film
Mardi 7 juillet
Chuzelles
Lundi 17 août
Vienne - Centre social d'Estressin

Chers parents
Mercredi 8 juillet
Les Haies
Mardi 25 août
Eyzin-Pinet

C'était mieux demain
Mardi 14 juillet
Échalas
Jeudi 6 août
Moidieu-Détourbe

L'Enfant du Désert
Mercredi 15 juillet
Vienne - Centre social d'Estressin
Mardi 18 août
Condrieu

Dragons
Jeudi 16 juillet
Luzinay
Mercredi 29 juillet
Vienne - Centre socioculturel de l'Isle

Ceux qui comptent
Lundi 20 juillet
Septème

Marius et les gardiens de la cité phocéenne
Mercredi 22 juillet
Pont-Évêque

LOL 2.0
Jeudi 23 juillet
Ampuis
Jeudi 27 août
Seyssuel

Partir un jour
Lundi 27 juillet
Saint-Romain-en-Gal

Lilo & Stitch
Mercredi 5 août
Jardin
Lundi 10 août
Vienne - Centre socioculturel de l'Isle

Cocoricó 2
Mercredi 19 août
Chasse-sur-Rhône

Des Minions et des Monstres
Jeudi 20 août
Vienne - Parc de Gémens

La Pire mère au monde
Mardi 1^{er} septembre
Saint-Sorlin-de-Vienne

ATTENTION - Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte et ne doivent pas gambader.

Plus d'infos
vienne.fr • vienne-condrieu-agglomeration.fr
Ville de Vienne • Vienne Condrieu Agglomération



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

2025-2026 - 2^{ème} trimestre
décédé(e) le

GELIN Jeanine	21/03/26
GANDARA MACIAS Eladio	18/05/26
GONDIN Simon	28/05/26



BIENVENUE À...

2025-2026 - 2^{ème} trimestre
né(e) le

KABAMBA KANSENSE Sohann	24/12/25
COMBALUZIER April	10/01/26
DA FONTE Anthine	16/04/26



FÉLICITATIONS À...

2025-2026 - 2^{ème} trimestre
marié(e) le

BESGHAIER Salim / JULLIARD Flora	04/04/26
LONG David / CONTE Sandra	01/06/26



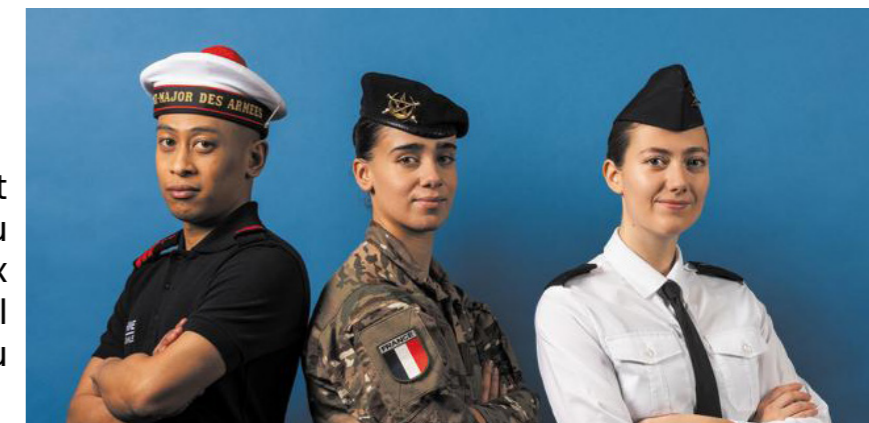
PERMANENCES AXA

Dans le cadre du partenariat entre la Ville de Chasse-sur-Rhône, le CCAS et AXA, des permanences sont proposées tout au long de l'année aux dates suivantes : mardi 21 juillet, mardi 15 septembre, mardi 13 octobre, mardi 17 novembre et mardi 15 décembre.

L'offre santé communale est une réduction de -20% pour les + de 60 ans ainsi que les Travailleurs Non Salariés et - 10% pour les autres Habitants de la commune.

LE SERVICE NATIONAL

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées.



Pour en savoir plus, et candidater au Service National, scannez ce QR Code

CHASSE FÊTE LE 14 JUILLET !

Complexe sportif de Moleye
Fanfare / Food-Trucks / Buvette
À partir de 19h

FEU D'ARTIFICE
22H30



VILLE DE
CHASSE-SUR-RHÔNE

TRIBUNES

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction

GROUPE «CHASSE NOUVELLE ÈRE»

La justice confirme l'élection de « Chasse Nouvelle Ère » : place au travail pour notre commune !

Le 16 juin 2026, le Tribunal administratif de Grenoble a rendu sa décision concernant le recours déposé par Mme Muriel Daniele et sa liste, visant à faire annuler les élections municipales. Après examen de l'ensemble des arguments avancés, le tribunal a rejeté ce recours et confirmé l'élection de notre équipe « Chasse Nouvelle Ère ».

Cette décision vient reconnaître la sincérité du scrutin et confirme pleinement la légitimité du choix exprimé par les électrices et les électeurs de Chasse-sur-Rhône. Cette décision permet à notre équipe municipale de poursuivre sereinement son engagement, avec la même détermination : **agir au quotidien pour notre commune et préparer son avenir.**

Après plus de 100 jours de mandat, de nombreux chantiers sont déjà lancés !

En effet, dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes mis au travail, et cela porte ses premiers fruits. Le plan de vidéoprotection s'est poursuivi et les hauteurs sont désormais équipées de caméras, le parc Haour entame son agrandissement, un nouveau plan de circulation pour apaiser le centre-ville sera mis en place à la rentrée, ainsi que la nouvelle organisation du périscolaire.

Ces dernières semaines ont aussi été marquées par un travail important des services municipaux et du CCAS face aux épisodes de forte chaleur, afin d'adapter les organisations et garantir les meilleures conditions possibles pour les habitants, les enfants et les agents.

Ces 100 premiers jours illustrent une méthode : être au travail, agir concrètement et préparer l'avenir. Mais ce n'est qu'une première étape. Nous continuerons à avancer avec la même détermination pour appliquer notre projet solide, durable et être la hauteur des attentes des Chassères.

N'hésitez pas à nous contacter :

- facebook : **ChasseNouvelleÈre**
- mail : **chassenouvelleere@gmail.com**

GROUPE «CHASSÈRES AVANT TOUT»

Le 16 juin, le tribunal a rendu sa décision sur notre recours électoral.

Il confirme plusieurs irrégularités que nous dénoncions : atteinte au droit à l'information des élus d'opposition, rupture d'égalité entre les candidats dans le magazine et **des propos proférés contre notre groupe ayant dépassé les limites admissibles.**

En raison de l'écart de voix, le tribunal n'a toutefois pas annulé l'élection.

Ce jugement est important : il démontre officiellement que cette campagne n'a été ni digne ni respectueuse des règles et des candidats. Chacun pourra désormais se faire sa propre opinion.

La majorité a aussi été déboutée de sa demande visant à faire condamner Mme Daniele à verser 3 000 € pour avoir déposé ce recours.

Nous remercions une nouvelle fois les électeurs qui nous ont soutenu, **vous ne vous êtes pas trompés** et, avec 6 élus municipaux et 1 siège à l'Agglomération, nous poursuivons notre travail au service des Chassères.

Facebook : Chassères avant Tout

Insta : **chasseres_2026**

Mail : **chasseresavanttout@gmail.com**

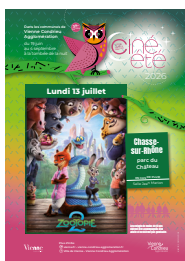
À VOS AGENDA

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer



JUILLET 2026

LUN. 13 | **CINÉ ÉTÉ**
Parc du Château



MAR. 14 | **Cérémonie du 14 Juillet**
Monument aux morts
10h45

MAR. 14 | **Feu d'artifice du 14 Juillet**
Complexe Moleye
à partir de 19h



SAM. 25 | **Coupe de France de Joutes**
Bassin Nautique



DIM. 26

AOÛT 2026

MER. 12 | **Commémoration des victimes du bombardement du 12 août 1944**
Monument des victimes civiles du bombardement
10h

MER. 19 | **CINÉ ÉTÉ**
Parc du Château



SEPTEMBRE 2026

MAR. 1^{er} | **Rentrée des classes**
Écoles

SAM. 5 | **Forum des Associations**
Place Jules Ferry



SEPTEMBRE 2026

DIM. 13 | **Matinée feuilles de vignes des arméniens**
Château

SAM. 19
DIM. 20 | **Journées européennes du patrimoine**
Château



Un événement du
ministère de la Culture

Journées européennes
du patrimoine

19—20 sept. 2026

MER. 23 | **Goûter des anciens**
Bassin nautique
15h00

SAM. 26
DIM. 27 | **Tournoi de baby-foot**
Halle des sports de Moleye